

MAIRIE DE BOUGLAINVAL

28130 BOUGLAINVAL

mairiedebouglainval@bbox.fr

☎ : 02.37.22.88.08

Fax : 02.37.22.86.25

DEPARTEMENT
D'EURE ET LOIR
ARRONDISSEMENT
DE CHARTRES
CANTON D'EPERONN

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : le 4 Avril 2016

L'an deux mil seize le vendredi 8 avril, à 20h30 le Conseil Municipal de la commune de Bouglainval, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Philippe BAETEMAN, Maire.

Membres présents: Philippe BAETEMAN, Sylvie LEHOUX, Martine TOUPANCE, Chrystelle GARDIEN BAETEMAN, Emilien DESCHAMPS, Angéla VUACHET, Noël DIEU Xavier PETIT Didier GENET

Absents et excusés: Claude BORDIER pouvoir Sylvie LEHOUX, Johanna REBOLLEDO-LUCAS pouvoir Martine TOUPANCE, Sébastien DUVAL pouvoir Xavier PETIT, Emmanuel FAROUX, Pierre DAUHENAUER

Secrétaire de séance : Madame TOUPANCE est élue à l'unanimité

VALIDATION COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL :

9 pour 3 votes représentés 1 abstention.

ARRET DU COMPTE DE GESTION 2015 ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 BUDGET COMMUNE

Monsieur BAETEMAN évoque l'importance du Compte Administratif qui correspond à la saisie de la comptabilité de la commune, il précise que le Compte de Gestion est la vision comptable du percepteur. Ce contrôle, une fois réalisé, nous permet d'établir le Budget Prévisionnel en intégrant les résultats positifs ou négatifs de l'année N-1.

Monsieur le Maire passe ensuite à la projection des documents qu'il a préparés pour le compte de gestion de la commune et de l'eau.

Monsieur le Maire donne les explications nécessaires des documents distribués retraçant les données comptables de l'année 2015, pour la commune, comparables aux écritures comptables du Trésorier.

Monsieur le Maire annonce le détail de l'excédent 2015 pour le budget de la commune soit : 88 117.36€ en section de Fonctionnement, conforme au Compte Administratif 2015 et identique au Compte de Gestion du Trésorier. Les élus n'ont pas de questions.

Monsieur le Maire passe ensuite à la section d'Investissement déficitaire en partie, pour un montant de -57 405.43€

La clôture des résultats se confirme ainsi :

Fonctionnement excédent de 210 588.30€

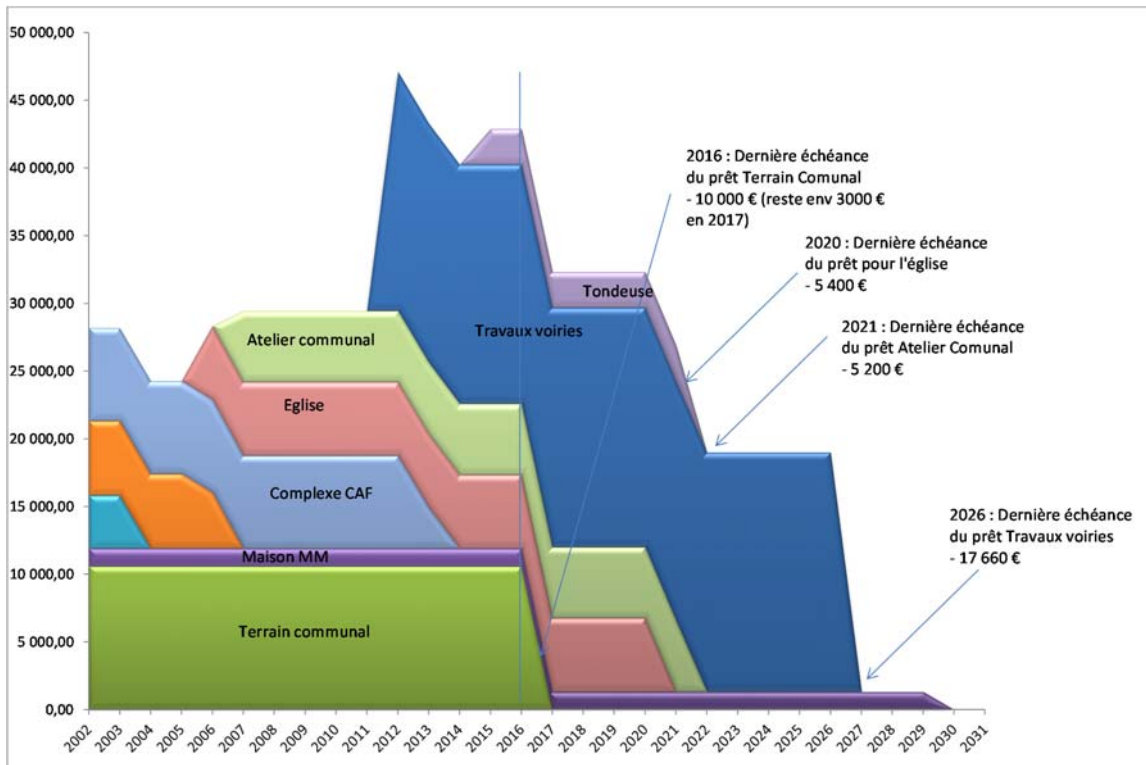
Investissement déficit de -75 137,06€

Monsieur le Maire présente un graphique relatif à l'évolution des remboursements d'emprunts

Intérêt + Capital

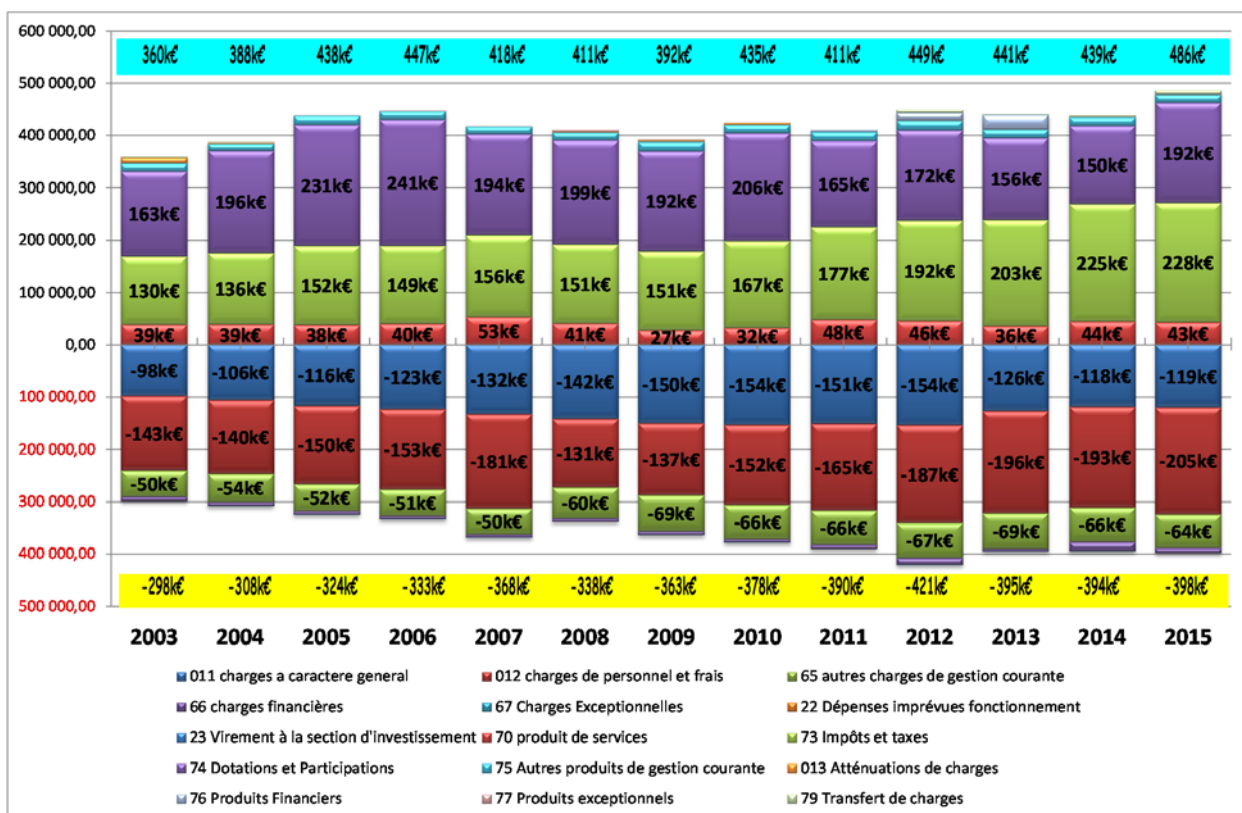
Encours de la dette au 31/12/2015 : 239 339 €, soit 316 € / hab

Encours de la dette au 31/12/2016 : 205 093 € soit 271 € / hab



Il fait remarquer aux membres présents que l'année 2017 sera marquée par une baisse significative dû à la clôture d'emprunt.

Il présente alors un tableau retraçant les recettes et dépenses de 2003 à 2015



Une hausse de + de 46 740€ de recettes contre une augmentation de dépenses minime pour 3359€
 Il fait remarquer à l'assemblée que sur 2015, nous avons perçu le fonds de péréquation départemental pour 2014 et 2015 ce qui « gonfle » ce chapitre.

Puis le comparatif en camembert est présenté :

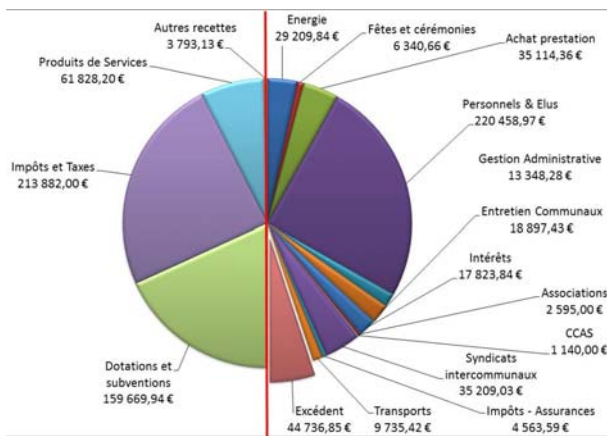
Comparatif CA 2014 - 2015

Recettes

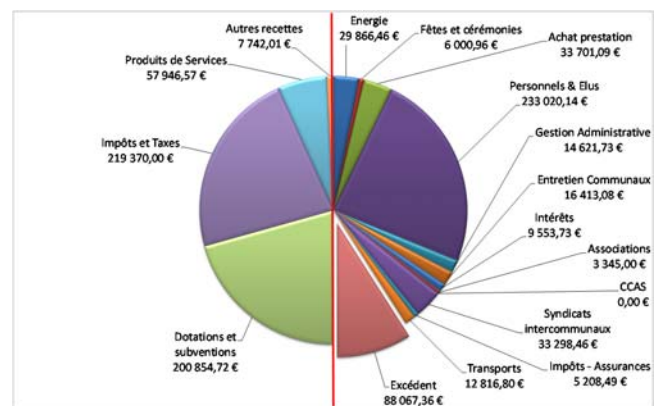
dépenses

recettes

dépenses



439 173,27 €



485 913,30 €

46 740,03 €

Monsieur Baeteman fait remarquer qu'après lecture de ce comparatif, les dépenses et les recettes restaient similaires

Pour compléter ce comparatif, il soumet aux membres présents le tableau suivant :

Comparatif CA 2014 - 2015

Excédent de fonctionnement de l'année = 88 067,36 €

Excédent de fonctionnement cumulé = 210 588,30 €

POSTE	CA 2014	BP2015	CA 2015	Ecart	Variation
Energie	29209,84	29500	29866,46	656,62	2,20%
Fêtes et Cérémonies	6340,66	6650	6000,96	-339,7	-5,40%
Achat prestation	35114,36	37500	33701,09	-1413,27	-4,00%
Personnels et Elus	220458,97	228700	233020,14	12561,17	5,70%
Gestion Administrative	13348,28	15450	14621,73	1273,45	905%
Entretien Communaux	18897,43	23300	16413,08	-2484,35	-13,10%
Intérêts	17823,84	10000	9553,73	-8270,11	-46,40%
Associations	2595	2845	3345	750	28,90%
CCAS	1140	1140		-1140	-100,00%
Syndicats intercommunaux	35209,03	38908	33298,46	-1910,57	-5,40%
Impôts Assurances	4563,59	4850	5208,49	644,9	14-01%
Transports	9735,42	12000	12816,8	3081,38	31,70%
Investissements		135000			
Excédent	44736,85	-99306,75	88067,36	43330,51	96,90%
Dotations et subventions	159669,94	172246,25	200854,72	41184,78	25,80%
Impôts et Taxes	213882	246090	219370	5488	2,60%
Produit de services	61828,2	56200	57946,57	-3881,63	-6,30%
Autres services	3793,13	1000	7742,01	3948,88	104,10%

Personnels

+11 800 € frais de personnels mais recettes+ 8000 € Emploi avenir + 4000 € Remboursement suite à des arrêts maladies

Intérêts

2 annuités en 2014

CCAS

Virement non réalisé

Transports

1825 € non payés en 2014 et reporté sur 2015

Dotations

FDPTP de 2014 payé en 2015

Impôts

Augmentation des bases

La lecture des dépenses et des recettes d'Investissement est faite par Monsieur le Maire un tableau est présenté

DEPENSES

ARTICLE	INTITULE	BP 2014	CA 2014	BP 2015	CA 2015	Commentaires
001	Déficit d'investissement reporté	0,00		+ 17 731,63	+ 17 731,63	
	16 Remboursements d'emprunts	+ 46 273,86	+ 40 124,74	+ 38 883,86	+ 33 153,37	
1641	Remboursement emprunts	+ 35 390,00	+ 34 682,81	+ 28 000,00	+ 27 711,44	CDC + Terrain (CM) + Atelier (CE) + Emprunt 2011 (CA)
16873 OI	Départements	+ 5 441,93		+ 5 441,93		Réglu ARSI 2006
1687	Départements	+ 5 441,93	+ 5 441,93	+ 5 441,93	+ 5 441,93	Eglise - Prêt ARSI
	20 Immobilisations incorporelles	2 400,00	2 343,60	45 370,00	15 128,37	
202	Frais études	0,00		+ 32 430,00	+ 12 622,77	192,67 € publication PLU 12 430 € Etude assainissement
2033	Frais d'insertion	0,00				AO
20415	Subvention SDE 28 Eclairage Public			+ 10 540,00		Rplct des lampadaires sur 3 ans
2051	Concessions et droits similaires, brevets, licences (SEGLOG)	+ 2 400,00	+ 2 343,60	+ 2 400,00	+ 2 505,60	
	21 immos corporelles	184 400,00	70 318,31	113 100,00	80 132,13	
2111	Achat terrain			+ 10 000,00		
2116	Cimetières	+ 25 000,00	+ 22 446,58	+ 500,00	+ 476,00	déplacement AC
2128	Autres agencements et aménagements					
21312	Bâtiment scolaires	+ 29 000,00		+ 32 000,00		
21318	Aménagement bâtiments communaux			+ 35 400,00		
2135	Installations générales, agencements, aménagements	+ 95 100,00	+ 6 924,00		+ 34 375,40	4602 € portes toilettes 21 576 € toilettes écoles 3 822 € portail école 516 € Alarme 3 599 € travaux électrique 260 € barillets
2151	Réseaux de voirie		+ 11 620,56	+ 3 000,00		
2152	Installation de voirie			+ 12 000,00	+ 11 784,00	7 320 € Eternys 4 464 € Imp J. Moulin
21533	Réseaux câblés		+ 8 299,80		+ 1 091,88	Divers électricité
21534	Réseaux d'électrification	+ 15 000,00	+ 2 584,52	+ 3 500,00	+ 9 141,97	393 € électricité store 8 748 € chat lampadaires
21538	Autres réseaux (éclairage public)					
21571	Matériel roulant	+ 16 800,00	+ 16 800,00			
2158	Autres installations, matériel et outillage technique			+ 5 700,00		
21735	Installations générales, agencements, aménagements			+ 5 000,00		
21783	Matériel de bureau et matériel informatique				+ 3 018,00	3ème VPI
2181	Installations générales, agencements, aménagements des constructions				+ 412,72	stores bureau
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	+ 2 500,00	+ 893,85	+ 5 000,00	+ 10 030,55	5 636 € VPI 477 € onduleurs 320 € téléphone+modem CPL 3 597 € photocopieur
2184	Mobilier	+ 1 000,00	+ 749,00	+ 1 000,00	+ 9 403,10	7 913 € stores complexe 1 010 € tables et chaises cuisines 479 € congélateur
2188	Autres immobilisations corporelles				+ 398,51	Mat et drapeaux
	23 immos en cours	6 394,10		6 749,07		
	Sécurité Routière					
2315	Dépenses imprévues	+ 6 394,10		+ 6 749,07		
	Total	239 467,96	112 786,65	221 834,56	146 145,50	

RECETTES

ARTICLE	INTITULE	BP 2014	CA 2014	BP 2015	CA 2015	Commentaires
001	Excédent d'investissement reporté	39 887,03	39 887,03			
021	Virement de la section de fonctionnement	90 000,00		135 000,00		
1068	Affectation excédent de fonctionnement 2014	0,00		17 731,63	17 731,63	
10222	FCTVA	20 000,00	20 359,66	11 246,00	9 771,76	
10223	TLE	9 000,00	8 621,33	1 464,00	1 464,00	
10226	TAM				10 761,05	
1641	Emprunt	37 190,00	16 800,00			
16818	Autres prêteurs (banque tracteur)					
16873	Département	5 441,93		5 441,93		Réquil ARSI 2006
1312	Régions				7 872,00	FDAIC toilettes
1323	FDAIC 2014 (Vignes, Toilettes, Trous)	26 201,00	9 387,00	21 815,00	23 408,00	FDAIC toilettes + rue des ouches + électricité maternelle
1341	DETR (Toilettes)	3 936,00		3 936,00		
	DETR (toiture maternelle)	7 812,00				
	DETR (Store+sol)			10 620,00		
	FDAIC (Store+sol)			7 080,00		
	FDAIC (PLU)			7 500,00		
	Total	239 467,96	95 055,02	221 834,56	71 008,44	

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 COMMUNE

Monsieur le maire propose aux élus de voter, ne pouvant légalement siéger au moment des débats et du vote du compte administratif conforme au Compte de Gestion du Trésorier, il quitte la salle et laisse le soin à monsieur PETIT Xavier 1^{er} Adjoint de donner lecture des chapitres. Les chiffres sont donnés pour la section de fonctionnement et d'Investissement, concernant le compte administratifs et le compte de gestion de la commune, les comptes sont arrêtés comme inscrit dans le tableau.

BUDGET GENERAL	SECTION	SECTION DE
	D'INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES	71 008,44 €	485 913,30 €
DEPENSES	128 413,87 €	397 795,94 €
RESULTATS DE L'EXERCICE		
Excédent		88 117,36 €
Déficit	57 405,43 €	
RESULTATS CUMULES		
Excédent		210 588,30 €
Déficit	-75 137,06 €	

Investissement 2015 Déficit - 57 405,43€
Déficit de clôture -17 731,63€
Total -75 137,06€

Fonctionnement 2015 Excédent 88 117,36€
Excédent de clôture 122 470,94€
Total 210 588,30€

Monsieur PETIT propose au Conseil Municipal de passer au vote.

Vote du Compte Administratif : le Maire ne participant pas au vote les membres du conseil votent à l'unanimité

BUDGET EAU ARRET DU COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Comme pour le budget principal, Monsieur le Maire évoque toutes les dépenses et recettes des sections de Fonctionnement et d'Investissement du budget eau.

Il présente une synthèse de ce budget exécuté des années 2009 à 2015

INTITULE		CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	
DEPENSES	011 CHARGES A CARACTERES GENERALES	27 482,65 €	35 621,60 €	57 936,65 €	32 939,13 €	28 527,11 €	25 177,70 €	19 877,53 €	
	012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	065 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30,49 €	
	066 CHARGES FINANCIERES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 285,27 €	7 027,16 €	
	067 CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 497,21 €	0,00 €	0,00 €	882,51 €	1 648,15 €	1 673,34 €	2 738,92 €	
	068 DOTATIONS AMORTISSEMENTS-PARTICIPATIONS	9 744,86 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	23 758,00 €	
	022 DEPENSES IMPREVUES FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	014 ATTENUATIONS DE PRODUITS							0,00 €	25 639,25 €
	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL	38 724,72 €	35 621,60 €	57 936,65 €	33 821,64 €	30 175,26 €	34 136,31 €	79 071,35 €		
RECETTES	070 PRODUITS DE SERVICES	49 893,38 €	49 726,66 €	46 861,28 €	49 984,54 €	53 843,97 €	57 657,34 €	60 701,78 €	
	074 SUBVENTION D'EXPLOITATION								
	075 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 918,56 €	0,00 €	0,00 €	
	013 ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	076 PRODUITS FINANCIERS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	077 PRODUITS EXCEPTIONNELS							5 370,46 €	
	079 TRANSFERTS DE CHARGES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	13 399,15 €	24 567,81 €	38 672,87 €	27 597,50 €	43 760,40 €	63 621,35 €	27 481,99 €	
	TOTAL	63 292,53 €	74 294,47 €	85 534,15 €	77 582,04 €	101 522,93 €	121 278,69 €	93 554,23 €	
	Résultat exercice	11 168,66 €	14 105,06 €	-11 075,37 €	16 162,90 €	27 587,27 €	23 521,03 €	-12 999,11 €	
Excédent de Fonctionnement cumulé	24 567,81 €	38 672,87 €	27 597,50 €	43 760,40 €	71 347,67 €	87 142,38 €	14 482,88 €		

On peut constater sur 2015 la charge que représente l'amortissement qui pèse lourd dans le budget de fonctionnement, mais Monsieur le Maire explique que cela génère en contrepartie une recette d'investissement.

Les recettes sont expliquées par la facturation de l'eau et la dotation aux amortissements puisque cela est une obligation d'amortir même les subventions ce qui produit une dépense en Investissement mais une recette en fonctionnement.

Madame GARDIEN BAETEMAN souhaite savoir si le montant des ouvertures de compteurs est inclus dans ces sommes et le montant annuel moyen.

Monsieur BAETEMAN confirme que le montant correspondant aux ouvertures de compteur et fait partie du montant global et qu'il y a en moyenne 10 compteurs à ouvrir par an.

Il explique aussi que le déficit est en partie causé par la facturation en eau du Domaine du Grand Gland qui n'est toujours pas réalisée (manque de recettes) et par les régularisations des taxes de l'agence du bassin. Les dépenses sont énumérées de même que les recettes

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 BUDGET EAU

De même que pour la commune Monsieur le maire propose aux élus de voter, ne pouvant légalement siéger au moment des débats et du vote du compte administratif conforme au Compte de Gestion du Trésorier, il quitte la salle et laisse le soin à monsieur PETIT Xavier 1^{er} Adjoint de donner lecture des chapitres. Les chiffres sont donnés pour la section de fonctionnement et d'Investissement, concernant le compte administratifs et le compte de gestion de l'eau.

Monsieur PETIT précise que le résultat de clôture de l'exercice se caractérise par un excédent au niveau de la section d'investissement et par un déficit de la section de fonctionnement comme indiqué dans le tableau

BUDGET EAU		SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT
		RECETTES	112 221,39 €
	DEPENSES	22 240,68 €	79 071,35 €
	RESULTATS DE L'EXERCICE		
	Excédent	89 980,71 €	
	Déficit		12 999,11 €
	RESULTATS CUMULES		
	Excédent	23 563,77	14 482,88
	Déficit		

Monsieur PETIT propose au Conseil Municipal de passer au vote.
A l'unanimité, le Conseil Municipal vote le Compte Administratif du budget Eau, en conformité avec le Compte de Gestion du Trésorier.

AFFECTATION DES RESULTATS BUDGET COMMUNE

M. le Maire indique que l'affectation des résultats en investissement (1068) doit couvrir le déficit d'investissement et les restes à réaliser, soit un montant total de 99 682,87 €.

COMMUNE	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT
RECETTES	71 008.44	485 913.30
DEPENSES	128 413.87	397 795.94
RESULTATS DE L'EXERCICE		
Excédent		88 117.36
Déficit	-57 405.43	
RESULTATS CUMULES		
Excédent de clôture		88 117.36
Excédent cumulé		122 470.94
Déficit de clôture	-57405.43	
Déficit cumulé	17 731.63	
1068 Dotations diverses fonds et réserves recettes d'Investissement	+99 682.87	
Résultat de Fonctionnement reporté		+110 905.43
Résultat d'Investissement reporté	-75 137.06	

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote l'affectation des résultats comme présenté dans le tableau

001 Déficit Investissement reporté	-75 137.06
002 Excédent recettes reporté	110 905.43
1068 (Recettes Investissement)	99 682.87
021	95 000
023	95 000

AFFECTATION DES RESULTATS BUDGET EAU

M. le Maire indique qu'étant donné que les deux sections sont en excédent, il n'est pas besoin d'affecter de recettes entre section. Les excédents sont donc reportés sur leurs sections respectives.

EAU	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT
RECETTES	112 221.39	66 072.24
DEPENSES	22 240.68	79 071.35
RESULTATS DE L'EXERCICE		
Excédent	89 980.71	-12 999.11
Déficit		
RESULTATS CUMULE		
Excédent de clôture	89 980.71	
Déficit de clôture		-12 999.11
Déficit cumulé (N-1)	-66 416.94	
Excédent cumulé(N-1)		27 481.99
Excédent cumulé	23 563.77	14 482.88

001 Excédent Investissement reporté	23 563.77
002 Excédent recettes reporté	14 482.88

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote l'affectation des résultats du budget eau comme présenté dans le tableau.

VOTE PAR CHAPITRE DU BUDGET COMMUNE 2016

Monsieur le Maire présente une courbe schématisant les principes directeurs du budget primitif il souligne la reconstitution de notre excédent de fonctionnement (base de nos Investissements). Une Augmentation de notre EPB en maîtrisant les dépenses et sans augmenter les impôts. Monsieur le Maire évoque l'Evolution de la DGF : Baisse de la DGF entre 2014 et 2017.- De l'ordre de 23 000 € de recettes non perçues entre 2014 et 2017, soit une perte cumulée de 52 000 € (soit un investissement équivalent de 120 000 € TTC sur une base de subvention de 50%).

Il précise que la baisse de la DGF stoppera en 2017 mais de nouvelles mesures sont à venir (réforme de la DGF) et elles ne seront certainement pas plus appréciables pour les collectivités.

Monsieur PETIT fait remarquer que malgré la baisse des dotations, les excédents comptables se maintiennent et de plus la commune réussie à investir.

Monsieur BAETEMAN ajoute que le choix d'augmenter les taux d'impositions en 2014 a permis de redonner de la souplesse au budget.

De plus, le choix de miser sur des contrats aidés (notamment en ce qui concerne le poste d'ATSEM), nous a permis d'économiser sur la masse salariale pendant 3 ans, ce qui a facilité la neutralisation de la baisse de la DGF. En 2017, la situation devrait rester semblable au vu de la diminution de notre annuité d'emprunt. L'évolution de la commune au sein d'une nouvelle intercommunalité (et des compétences directes prises en charge) améliorerait la situation globale.

La présentation des dépenses de fonctionnement est donnée.

Sur le budget 2016 rien n'a vraiment « évolué » les écarts présentés de 2015 à 2016 et notamment sur le chapitre 012 charges du personnel justifie d'une légère hausse due en partie aux absences de notre personnel que nous avons palier par l'embauche de personnel remplaçant.

Les recettes sont énumérées pour la section de fonctionnement et d'Investissement.
 Dans la section Investissement les recettes sont plus importantes cette année sur l'article des subventions et cela dû à des reliquats de différents travaux réalisés sur la commune (2013/2014) et non encore versés.

SUBVENTIONS

Monsieur le Maire passe aux subventions et donne lecture des montants proposés.
 Le conseil municipal adopte à l'unanimité les subventions suivantes qui seront versées aux associations :

- 657402 VITA'GYM 200,00 €
- 657403 Coopérative Scolaire 450,00 €
- 657408 Bibliothèque 500,00 €
- 657411 Prévention Routière 45,00 €
- 657414 Olympique Club 500,00 €
- 657415 Manteau de Saint Martin 200€
- 657417 Nature et Sentiers 200,00 €
- 657420 APEB 300,00 €
- 657416 Association Canine 150,00 €
- 657421 COMPA 100,00 €
- 657422 RESTO DU COEUR 150.00 €

Le budget est présenté par chapitre :

		INTITULE	BP 2016
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	011 CHARGES A CARACTERES GENERALES	136 800,00 €
		012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS	210 000,00 €
		065 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	71 645,00 €
		066 CHARGES FINANCIERES	9 300,00 €
		067 CHARGES EXCEPTIONNELLES	200,00 €
		022 DEPENSES IMPREVUES FONCTIONNEMENT	15 557,43 €
		023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	95 000,00 €
		TOTAL	538 502,43 €
	RECETTES	070 PRODUITS DE SERVICES	36 100,00 €
		073 IMPOTS ET TAXES	231 841,00 €
		074 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	140 156,00 €
		075 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	17 500,00 €
		076 PRODUITS FINANCIERS	0,00 €
		077 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €
079 TRANSFERTS DE CHARGES		0,00 €	
013 ATTENUATIONS DE CHARGES		2 000,00 €	
	Excédent de Fonctionnement	135 451,24 €	
	TOTAL	563 048,24 €	

INVESTISSEMENT	INTITULE		BP 2016
	DEPENSES	Déficit d'investissement reporté	
16 Remboursements d'emprunts		34 246,84 €	
20 Immobilisations incorporelles		11 260,00 €	
21 immos corporelles		192 450,00 €	
Dépenses imprévues		5 838,97 €	
TOTAL		318 932,87 €	
RECETTES	Virement de la section de fonctionnement		95 000,00 €
	10 Dotations, Fonds divers et réserves		112 298,87 €
	13 Subventions d'investissement		86 634,00 €
	16 Emprunts et dettes assimilées		25 000,00 €
	TOTAL		318 932,87 €

A L'unanimité, le conseil Municipal vote le budget de la commune comme présenté.

VOTE DES TAUX DES 3 TAXES

Monsieur le Maire indique aux membres présents qu'il n'est pas nécessaire de modifier les taux des taxes directes locales pour 2016 afin d'équilibrer le budget.

Il ajoute que seules les bases augmenteront, mais que la commune n'est pas décisionnaire. Les Membres du Conseil sont unanimes, ils décident de ne pas d'augmenter les taux cette année.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, vote et décide de ne pas augmenter les taux d'impositions qui s'établissent ainsi :

TAXE D'HABITATION 2016: 10.54%

TAXE FONCIERE bâti 2016 : 20.79%

TAXE FONCIERE non bâti 2016 : 28.47%

De même que pour le transport scolaire, le Conseil Municipal souhaite ne pas augmenter les tarifs cette année.

BUDGET PRIMITIF EAUX 2016:

Monsieur le Maire passe ensuite au budget primitif de l'eau et annonce les Principes directeurs.

-Finir le raccordement du Grand gland, le syndicat de Soulaire avance le montant des travaux.

-Pas d'autres travaux budgétés sur 2016

-Prévoir l'amortissement des investissements (obligation sur budget annexe), cet amortissement amènera une dépense de fonctionnement et une recette d'investissement.

-Facturation de l'ouverture de contrat pour les abonnés du Grand Gland (de l'ordre de 10 000 €), une facture est prévue pour 4 mois.

-Pas d'augmentation tarifaire du prix du m3

Monsieur BAETEMAN donne lecture des dépenses et recettes de la section d'Investissement et de Fonctionnement qui s'équilibre ainsi :

		INTITULE	BP 2016
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	011 CHARGES A CARACTERES GENERALES	29 700,00 €
		012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS	0,00 €
		065 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	500,00 €
		066 CHARGES FINANCIERES	6 759,41 €
		067 CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 000,00 €
		068 DOTATIONS AMORTISSEMENTS-PARTICIPATIONS	26 000,00 €
		022 DEPENSES IMPREVUES FONCTIONNEMENT	5 523,47 €
		014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	25 000,00 €
		023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00 €
		TOTAL	97 482,88 €
	RECETTES	070 PRODUITS DE SERVICES	78 500,00 €
		074 SUBVENTION D'EXPLOITATION	
		075 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00 €
		013 ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00 €
076 PRODUITS FINANCIERS		0,00 €	
077 PRODUITS EXCEPTIONNELS		4 500,00 €	
079 TRANSFERTS DE CHARGES		0,00 €	
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE		14 482,88 €	
TOTAL	97 482,88 €		

INVESTISSEMENT	DEPENSES	Déficit d'investissement reporté	
		040 Opérations d'ordre - Amortissement	4 500,00 €
		16 Remboursements d'emprunts	7 424,43 €
		20 Immobilisations incorporelles	
		21 immos corporelles	52 000,00 €
		Dépenses imprévues	5 639,34 €
	TOTAL	69 563,77 €	
	RECETTES	Excédent d'investissement reporté	23 563,77 €
		10 Dotations, Fonds divers et réserves	
		13 Subventions d'investissement	20 000,00 €
Opérations d'ordre - Amortissement		26 000,00 €	
TOTAL		69 563,77 €	

A l'unanimité le Conseil Municipal accepte le Budget eau 2016 comme présenté

Monsieur PETIT explique que des purges sont à installées sur le réseau d'eau et qu'il est nécessaire de faire chiffrer cette dépenses, vu le nombre à installé. Un devis doit être demandé.

Monsieur BAETEMAN développe son intention de faire une facture sur 4 mois aux résidents du grand Gland afin que les habitants puissent se faire une idée du montant que cela représenterait par an.

PRIX DU M3 D'EAU

Monsieur BAETEMAN indique que l'équilibre du budget de l'eau est très limité. Cependant, il devrait s'améliorer dès que la connexion du Grand Gland sera effective et que les nouveaux abonnés consommeront de l'eau. Aussi, M. le Maire propose de ne pas faire évoluer le tarif de l'eau.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le prix de l'eau cette année.

LA RUE AUX ENFANTS

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de sa rencontre avec Madame BENOIT présidente de l'association LA FABRIK et de Monsieur LUCAS pour un projet intitulé « LA RUE AUX ENFANTS »

Cette manifestation aurait lieu le 21 mai au niveau du complexe, du grand parking et du terrain en limite de l'atelier communal, des stands et chapiteaux serait implantés pour l'occasion avec des thèmes différents pour chaque Pôle. Monsieur LUCAS a retracé sur plan les besoins en chapiteaux et autres structures ainsi que les nécessités en alimentation eau et électrique par point d'installation.

M. le Maire indique qu'il a proposé de mettre le personnel technique à disposition le vendredi afin d'assurer le transport de certain matériel.

L'association se charge de tout démonter et de tout remettre en place le dimanche en fin de journée.

Madame TOUPANCE demande si la commune a une idée du nombre de personnes qui seraient susceptible de venir à cette manifestation ?

C'est la première mobilisation de cette sorte qui est organisée sur le territoire, donc impossible de savoir le nombre de personnes que cela pourrait appeler.

Des toilettes sèches seraient mises en place au niveau du terrain.

Nous allons voir aussi si elles peuvent être mises à disposition lors du BIATHLON inter-scolaire prévu le 9 mai 2016 au stade de Bouglainval.

FONDS DE SOUTIEN SCOLAIRE NAP

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du fonds de soutien que le Gouvernement a mis en place et dont la commune bénéficie pour les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) à hauteur de 50 € par élèves.

Il précise que les textes ont changés et qu'il convient désormais de reverser l'intégralité de la somme aux organismes qui gèrent ces NAP sauf en cas d'accord. Il précise que la CCTVM a prévu que les 2/3 de cette somme seraient reversée, le 1/3 restant permettant aux communes de couvrir les frais supplémentaires suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de verser les 2/3 à la Communauté de Communes de Maintenon de la somme qu'elle percevra au titre du Fonds de soutien mis en place pour les NAP.

POINTS DIVERS

Madame GARDIEN fait part aux membres présents qu'une personne est sur le point d'être recrutée en contrat CUI sur 20h pour le secrétariat. Cette personne doit réaliser une période d'intégration au poste de deux semaines à compter du 19 avril 2016 (cette période est non rémunérée et correspond à un « stage » pris en charge par pôle emploi).

Une autre personne a aussi été retenue pour le poste de la cantine en remplacement de notre agent en maladie depuis 2015. Un contrat spécifique sera signé avec CAP EMPLOI pour une période de 3 ans à raison de 20 heures hebdomadaires annualisées.

Monsieur BAETEMAN annonce que la commission du CCAS se réunira le 19 avril pour le vote du budget.

Madame TOUPANCE relate son dernier entretien avec le boulanger, qui souhaite installer un distributeur de pain sur la commune, suite aux décisions du dernier conseil.

La commune prendra en charge la réalisation de la dalle de ciment pour recevoir l'équipement et la consommation électrique (minime pour cette installation).

De plus, afin d'améliorer la qualité des repas de la cantine, la commune va demander au prestataire qui fournit les repas de s'adresser à ce boulanger pour la livraison du pain quotidien.

Une communication, dans le journal communal et sur le site internet, sera réalisée pour faire connaître ce nouveau service aux habitants.

L'ensemble des points à l'ordre du jour ayant été traité, la séance est levée à 23h00.

Le Maire,



Philippe BAETEMAN